



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 9714

## Texte de la question

M. Joël Giraud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la réalisation des travaux de rénovation et d'extension du centre hospitalier des Escartons de Briançon (Hautes-Alpes) prévus pour le début de l'année 2004. Ce centre hospitalier situé dans les Hautes-Alpes se doit, dans la perspective des jeux Olympiques de Turin de 2006, d'offrir un cadre médical et de prévention hospitalière de qualité. Ces travaux constitueront un progrès notable puisqu'ils permettront d'accueillir un service chirurgie ainsi qu'un certain nombre de services liés aux soins ou à l'hébergement relatif à l'hospitalisation, sans oublier une mise à niveau d'équipements bio-médicaux. Ce projet nécessite des investissements lourds qui se chiffrent approximativement à 20 millions d'euros, somme impossible à réunir sans un fonds complémentaire se chiffant à 4,5 millions d'euros. En conséquence, il demande que le centre hospitalier des Escartons bénéficie d'un soutien financier complémentaire de la part de l'État.

## Texte de la réponse

Le centre hospitalier de Briançon, avec l'accord de l'agence régionale de l'hospitalisation, a entamé des travaux de rénovation et d'extension immobilières en perspective des Jeux Olympiques de 2006. Le Plan de Financement a été négocié avec l'autorité de tutelle, qui intègre une aide substantielle de l'Etat. Le Ministre a accordé en 2002 et 2003 deux tranches de crédits de 1,5 millions d'euros, sur la base d'un coût d'objectif de 23 millions d'euros. Une étude menée par la mission d'expertise économique et financière de la trésorerie générale de la région a conclu à la viabilité du plan de financement, sous réserve du respect des engagements. Alors que les travaux de restructuration de l'aile Sud du centre hospitalier de Briançon sont en cours d'achèvement, l'équilibre financier de l'opération et le respect du délai d'ouverture, lié aux Jeux Olympique de Turin 2006, ont fait l'objet d'un engagement de l'établissement dans le cadre du contrat de retour à l'équilibre signé en 2004 entre l'agence régionale de l'hospitalisation et le centre hospitalier de Briançon.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joël Giraud](#)

**Circonscription :** Hautes-Alpes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9714

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 décembre 2002, page 5230

**Réponse publiée le :** 31 mai 2005, page 5676